

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

ABONNEMENT

Un an	\$1.50
Six mois	.60
ETATS-UNIS	
Six mois	\$1.00
Un an	2.00

Journal Hebdomadaire VOL. XXIV, No 43

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, vendredi, 20 septembre, 1957

Bureau-chef à Victoriaville, P. Q. Mme J.-A. Brochu, Dir.-Prop.

Le Folklore

"La veillée de Noël" a sonné le réveil — Les déformateurs — Aïmons et conservons les refrains de chez nous

Le folklore, c'est l'âme du peuple qui vibre dans les champs.

C'est son cœur palpitant près des berceaux, exultant dans la joie, soupirant et se lamentant aux jours de deuil.

Le folklore, c'est l'ensemble des poèmes ou s'exprime l'âme des simples, des meilleurs d'une nation.

Est-il rien de plus attendrissant, de plus nostalgique, que ces doux chants du terroir, éclos sur la sympathie, si chère et si poétique terre de France? Ils forment une gerbe rustique, mais combien charmante, de mélodies tour à tour allègres, cadencées, plaintives, pieuses, ou mélancoliques. Ils expriment la fidélité immortelle, dans "Y-a longtemps que je t'aime: jamais je ne t'oublierai;" la courtoisie déferente, dans "Le meunier, qui la voit venir, s'empresse aussitôt de lui dire: "Mais, attachez donc votre âme!" la piété et la foi ardente, dans "Il était un petit navire"; O Sainte Vierge, ô ma patronne, si j'ai péché, vite pardonne. Au même instant, un grand miracle pour l'enfant fut réalisé;" la charité agissante, dans "La Guignolée"; la fidélité et l'amour, tournant au tragique, dans "Isabeau s'y promène"; le désintéressement, dans "Le Chevalier du Guet".

X X X

Il s'est fait, en ces dernières années, un réveil en faveur du folklore canadien: et c'est un mouvement fort appréciable.

On nous permettra sans doute de rappeler aux populations de Drummondville, Nicolet et Québec le grand succès remporté par la représentation de l'originale et si canadienne pièce de théâtre "La Veillée de Noël", due à la plume alerte et savoureuse du fondateur de ce journal, feu Camille Duguay. En effet, le 14 janvier, 1956, cette pièce était chaleureusement applaudie par au-delà de six cents personnes, à Drummondville, au théâtre Archambeault; puis à Nicolet, à la salle de l'hôtel de ville, le 12 février, par une assistance très nombreuse; et quelques jours plus tard, à Québec elle revenait à l'affiche durant toute une semaine: recevant chaque fois l'accueil le plus enthousiaste. C'était un nouveauté de genre. Cette pièce, née de l'idée que nous devons avoir chez nous assez de ressources pour créer, de temps à autre, des spectacles dignes de l'encouragement du public, n'avait pas manqué son coup. Ce fut une révélation. "La Veillée de Noël", de Camille Duguay, — nous ne craignons pas de l'affirmer à la gloire posthume de l'auteur, — sonna le réveil du folklore canadien. A partir de cette date, on commença à aimer l'audition des doux chants du terroir, les représentations où l'on fait "revivre les plus belles traditions qui ont été les poétiques fleurons de notre race naissante, et les compagnes nécessaires à sa vitalité dans l'épanouissement de ce jeune peuple, dont nous nous réclamons avec fierté: le peuple canadien français". Cette citation est tirée des notes explicatives sur "La Veillée de Noël", par l'auteur.

X X X

Mais, en ce siècle de légèreté, pour ne pas dire de malice, où peu de gens et de choses échappent à la caricature, faut-il s'étonner de la profanation infligée à notre folklore? Je dis bien, profanation, car c'en est une de défigurer, de rapetisser jusqu'au vulgaire, ce patrimoine sacré de nos chants du terroir.

On objectera peut-être les salles combles, les assistances considérables aux représentations de telle ou tels prétendus folkloristes de renom. Qu'est-ce que cela prouve? Ni plus ni moins que le peuple canadien aime les choses de chez nous, qu'il est avide de retremper son âme aux mélodies berceuses de son enfance, des jours insouciantes et heureux de son adolescence. Aussi quelles déceptions lui sont souvent réservées; et avec quelle désinvolture coupable ne fausse-t-on pas l'opinion, le goût des jeunes, la génération de demain.

Au lieu d'un folklore pur, vrai, on sert trop fréquemment à nos auditoires, au théâtre et à la radio, des thèmes falsifiés, hachés, bafouillés, défigurés par la fantaisie baroque de personnages grotesques. Tout cela, bien farci, entremêlé de gigue, imitation de danses indiennes, accompagnées de cris stridents, rappelant les sinistres hurlements de guerre des Peaux-Rouges.

Arrière ces déformateurs du goût populaire! Arrière tous ceux qui, ne respectant pas le vrai sens du folklore, s'en servent pour habiller leurs bouffonneries.

Oui, honte à ces derniers; mais, honneur à ceux-là qui mettent à chanter les doux chants de chez nous toute la saveur de belles voix disciplinées; qui savent faire passer un peu de leur âme vibrante au cœur de ceux qui les écoutent moduler:

Film sur Nicolet à la télévision

CHRONIQUE MUNICIPALE

Lors de la dernière séance du conseil, il a été unanimement décidé que le président du comité de l'Aqueduc soit autorisé à acheter 36 tonnes de charbon pour l'aqueduc. A cet effet, il demandera des soumissions à MM. Rousseau Enr., Maurille René et Marcel Béliveau.

Son Honneur le maire J. U. Caron a fait part au conseil que M. Jean Caron a fait l'acquisition d'une maison située sur la rue St-Jean-Baptiste, coin de la rue projetée, sur le terrain Laquerre, dans le Bas de la Rivière et qu'il désire obtenir le service de l'eau et de l'aqueduc. L'ingénieur Emile Goulet est chargé de préparer un estimé de ces travaux.

L'échevin Rock fait part au conseil qu'à partir de l'hôpital du Christ-Roi jusqu'aux limites nord de la rue St-Jean-Baptiste l'ac-

tement est défectueux. Le président du comité des Chemins est chargé de faire un examen de la situation. Il rencontrera le député provincial et lui demandera s'il n'y aurait pas moyen d'y poser une couche d'asphalte.

Le conseil a pris connaissance d'une lettre de Télévision St-Maurice Inc. l'avisant que le bureau des Gouverneurs de la Société Radio-Canada, lors de son assemblée du 25 juin 1957, a accueilli la demande de M. Henri Audet, pour un permis d'exploitation d'un poste de télévision dans la région de Nicolet. M. H. Audet remercie les autorités municipales de Nicolet pour l'appui qu'il lui a été accordé. Sur la proposition de l'échevin Forcier et adopté à l'unanimité, les permis de construction de "Hôtel-Dieu et de la Compagnie Nicolet-Dieu et de Développement industriel ont été accordés.

Le Conseil des Oeuvres a versé \$49,687.18 en octrois

En 1956, le Conseil Central des Oeuvres du diocèse de Nicolet a versé une somme totale de \$49,687.18 comme octrois. Le Conseil a versé \$35,141.78 en octrois aux oeuvres qui lui sont affiliées. Ces octrois se répartissent comme suit: \$15,000 au Service social diocésain; \$500.00 aux Frères de la Charité de Drummondville; \$500.00 au service familial du foyer N.-D. du Bon Conseil; \$2,000 au Foyer St-Paul de Drummondville; \$1,000 à l'hospice Sainte-Anne de St-Célestin; \$3,500 à l'orphelinat du Christ-Roi de Nicolet; \$1,000 à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, pour personnes âgées; \$2,000 à la Société diocésaine de l'Aide aux Néo-Canadiens; \$641.78 à Caritas-Canada; \$9,000 au comité diocésain de l'Action Catholique.

Trente paroisses du diocèse ont reçu \$9,395.40 de la Caisse diocésaine de bienfaisance, soit 11 paroisses du comté de Drummond qui ont reçu \$3,750; 8 paroisses du comté d'Arthabaska auxquelles on a versé \$4,075; 4 paroisses du comté de Nicolet, qui ont reçu \$820.00 et 7 paroisses du comté d'Yamaska, entre lesquelles on a réparti \$750.00.

Le camp-école de l'OTJ a reçu \$350.00 pour ses activités de juin 1956 et \$700 pour celles de juin 1957, soit \$1,050.00.

Les Vestiaires du diocèse ont reçu \$2,000.00 en 1955 et \$1,100.00 en 1956. Nicolet a reçu \$1,000 en 1955 et \$1,200.00 en 1956. Drummondville \$300.00 en 1955 et \$1,200.00 en 1956. Drummondville \$300.00 en 1955 et \$1,000 en 1956; Pierreville \$300. et \$200 respectivement; Victoriaville \$100 et \$1,700.00 respectivement.

Le total des octrois atteint donc pour la dernière année \$49,687.18.

L'encaisse au 31 août 1957 était de \$2,373.22. Les sommes recueillies durant l'année se sont élevées à \$61,246.36

Funérailles de Soeur Sainte-Blanche

Il y a quelques jours, avait lieu en la chapelle de la Maison Mérie des RR. Soeurs de l'Assomption de Nicolet, le service de la Rév. Soeur Sainte-Blanche, née Antoinette Courchesne, décédée à l'âge de 42 ans après avoir passé 21 ans en religion.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Wilfrid Messier, vicaire de Saint-Félix de Kingsley, aumônier de la communauté.

On remarquait au sanctuaire: le Rév. Père Yves Bernard, s.m.m. du Noviciat Sainte-Marie de Nicolet, M.M. les abbés René Beauchemin, aumônier diocésain de la J. E. C. de Nicolet, Bohuslav Benès aumônier-adjoint de la communauté, Gabriel Leblanc, aumônier-adjoint de la communauté.

Parmi la parenté de la défunte, on remarquait son père, M. Albert L. Courchesne, de Concord, N.H.; ses frères et soeurs, M. Anatole G. Courchesne, de Melrose, Mass., Lt. Albert R. Courchesne, jr, de Belvoix, Va., Mme Françoise L. Acoux, de Portsmouth, N.H., Mme Theresa Acoux, de Exter, N.H., Mme Alberta Courchesne-Grubel, de Concord, N.H.; sa belle-soeur, Mme Anatole G. Courchesne, de Melrose, Mass.; parmi ses amis, on remarquait: M. et Mme Prédéric Francoeur et Mlle Gisèle Guilbert, de Trois-Rivières ainsi que le personnel de la communauté. (Suite à la page 4)

Nicolet a servi de cadre à la préparation du captivant programme de télévision que le réseau français de Radio-Canada présentera le 2 octobre, de 7 h. 45 à 8 heures p.m.

Avec pour vedettes les Collégiens Troubadours, ce programme nous permettra d'admirer à nouveau les merveilleux paysages de notre région par l'intermédiaire d'un film. Tourné dans différents endroits de Nicolet, ce film fera connaître à la population de la province quelques-uns de nos plus jolis coins.

Chaque semaine, les téléspectateurs peuvent visiter une région différente en compagnie des Collégiens Troubadours. Cette émission télévisée tous les mercredis soir, porte le nom du quatuor et offre un programme musical se rattachant à une aventure qui se déroule dans l'endroit visité dont ont fait une courte description.

Tous les résidents de Nicolet regarderont cette émission avec un vif intérêt le 2 octobre.

Le programme est présenté par Pepsi-Cola Company of Canada, Limited.

COMMUNIQUES DES CHEMINS DE FER

Lors de la dernière séance du conseil, Son Honneur le maire J. U. Caron a fait part au conseil d'un communiqué du secrétaire de la Commission des Transports du Canada concernant le dossier se rapportant à la requête des Chemins de Fer Nationaux du Canada au sujet du service des trains du C.N.R. entre St-Léonard, Ste-Monique et Nicolet. En conclusion, la Commission n'entend prendre aucune autre action en cette affaire. En ce qui concerne l'enlèvement des rails au passage à niveau de la rue Brassard, Route Nationale No 3, la Compagnie du Chemin de fer CNR n'est pas disposée à enlever cette voie. Quoique d'aucune utilité pour le moment, la Compagnie entretient la possibilité d'utiliser ce tronçon plus tard.

M. Ed. Larocque de Drummondville et M. Lucien Hébert de Wickham seront honorés au congrès de l'Association Forestière des Cantons de l'Est le 3 octobre

SOUS LA PRESIDENCE DE M. F. E. ALAIN

A l'occasion du Congrès de l'Association Forestière des Cantons de l'Est le 3 octobre à Drummondville, des certificats de Fermes Forestières seront remis à M. Edgar Larocque de Drummondville et Lucien Hébert de Wickham.

M. Edgar Larocque a planté plus de 68,000 arbres depuis 1952; M. Lucien Hébert a planté plus de 23,300 arbres sur des terrains sablonneux qui aujourd'hui sont devenus des terrains qui ont pris de la valeur.

L'Association Forestière travaille à la conservation des forêts, au reboisement et elle sera très heureuse au congrès du 3 octobre de rendre hommage à ces deux Messieurs.

De plus des certificats de fermes forestières seront remis aussi à des amis du reboisement des comtés de Bagot et Yamaska. Nous

connaitrons les noms plus tard. Ce congrès réunira plus de 400 personnes et sera sous la présidence de M. F. E. Alain de Victoriaville.

On nous informe que parmi les invités d'honneur, il y aura Son Honneur le maire Marier, Honorable J. S. Bourque, Ministre des Terres et Forêts, Mgr P. Mayrand, P.D., M. Jos. Pagé, président, Southern Canada Power, M. Sam Boulanger, M.P., et M. Rogert Bernard, M.P.P. et beaucoup d'autres.

Tous ceux qui sont intéressés à la forêt, au reboisement, à la chasse et à la pêche sont cordialement invités.

Tous les membres de l'Association. (Suite à la page 4)

Congrès diocésain de l'UCF à Nicolet

Dans le cours de la semaine du 1er septembre courant le mouvement de l'UCF qui a pour but principal d'améliorer le sort de la femme rurale a tenu un important congrès diocésain à Nicolet. Environ 475 déléguées, groupant ainsi un nombre de 32 paroisses du diocèse se sont réunies en la salle du Centre Catholique et ont étudié les principales questions concernant leur mouvement comme elles le font à chaque année.

L'inscription des dames eut lieu à 9 heures a.m. et Mme Omer Côté, présidente diocésaine, procéda à l'ouverture officielle du Congrès.

Le programme de la journée débuta par la lecture des rapports des activités de l'année. La discussion de ces rapports se fit dans l'harmonie et la cordialité. On passa ensuite à l'approbation de ces items. A 11 heures a.m., une messe fut célébrée en la chapelle du Centre Catholique par M. l'abbé René Veronneau, aumônier diocésain de ce mouvement. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Paul-Émile Bolté, de Montréal, aumônier général de l'UCF.

Un dîner en commun permit aux dames congressionnistes de faire plus ample connaissance avec leurs consœurs des autres paroisses et d'échanger maints commentaires sur leur mouvement. Après le dîner les congressistes eurent l'avantage de visiter une intéressante exposition d'arts ménagers. Les exhibits étaient l'oeuvre de 17 cercles et représentaient des ouvrages de tricot, couture, points de fantaisie, art culinaire, tissage Mme Emile Parenteau, directrice des arts ménagers de l'UCF, donna son appréciation et félicita les membres de leur merveilleuse réalisation.

Dans une conférence intitulée "La mission de la femme en 1957, au point de vue de moralité des vêtements et des lectures", Mlle Angèle Patenaude, étudiante en 3e année de théologie, à l'Université de Montréal, sut intéresser toute l'assistance. Après avoir évoqué la tâche ardue de nos mères canadiennes d'antan, elle souligna le vrai devoir de la femme moderne, la place qu'elle doit occuper sur le plan politique, éducationnel social et familial. "La femme donne l'esprit à la famille" déclara-t-elle. Par le fait même, elle n'a pas le droit d'ignorer tout de la politique, et elle a l'impérieux devoir de s'instruire sur les sujets religieux et familiaux. "Afin d'être en mesure de bien éduquer ses enfants et surtout de savoir les éclairer, la femme moderne trouvera les lumières nécessaires dans des lectures saines et variées." Mlle Patenaude conseilla donc aux femmes rurales de monter dans leur foyer une bibliothèque et d'arriver à la formation d'une bibliothèque paroissiale.

Se basant sur les avantages que devait apporter ce congrès au mouvement de l'UCF, on vota plusieurs résolutions touchant l'éducation, la moralité, l'amélioration du mouvement, On discuta aussi le thème de l'année qui est "La valeur de l'argent".

Ont aussi adressé la parole: M. l'abbé Bolté, Mlle Jeanne Larose, représentante du Bureau Central de l'UCF. Cette dernière parla de la nouvelle évolution de l'UCF. Mgr Georges Dubuc, P.A.V.G. représentant de Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, félicita les dames présentes à ce Congrès et les encouragea à continuer. (Suite à la page 4)

Le diocèse de Nicolet compte neuf délégués à Rome

Le congrès international de la JOC qui se tient actuellement à Rome compte neuf délégués du diocèse de Nicolet. En voici la liste: M. l'abbé Lucien Leblanc, aumônier diocésain de la JOC et de la LOC, Mlle Gizele Lemire, présidente de la Fédération de la JOC; Mlle Rolande Barthel et M. Denis Guérin, propagandiste

pour la région de Victoriaville; M. Benoit Daneault, responsable de la région de Victoriaville; M. Gaston Bouffard, responsable de la section Sainte-Thérèse; M. J. Léon Dubé, responsable de la section Sainte-Victoire, Mlle Edith Lavigne et M. Jean-Guy Ramsay, responsable des sections de Princeville.

Prochaine réunion annuelle du C. des Oeuvres à Nicolet

L'assemblée générale annuelle du Conseil central des Oeuvres du diocèse de Nicolet aura lieu, samedi, le 21 septembre courant, à 2 heures p.m. au Centre Catholique.

Le programme comporte la lecture du procès-verbal de la dernière réunion annuelle, le rapport du président, M. Raymond Beaudet, le rapport du secrétaire-trésorier, M. Alain Rheault, la présentation de l'estimé budgétaire de 1957-58 et l'énoncé de l'objectif de la prochaine campagne de charité.

Délégués au congrès mondial des Patrons

Lors de la dernière séance du conseil, sur la proposition de l'échevin Forcier, Son Honneur le maire J. U. Caron et les membres du conseil qui voudront s'en prévaloir sont unanimement autorisés à se rendre à Montréal ou à Québec pour assister au Congrès mondial des Patrons qui se tiendra dans ces villes du 15 au 21 septembre courant.

M. Aimé Chassé est choisi M. Personnalité

Lors de la réunion annuelle des représentants des Clubs Personnalité, tenue récemment à Magog, M. Aimé Chassé, propriétaire de "La Chaussure Aimée", de Nicolet, a été choisi "Monsieur Personnalité".

Quatorze candidats étaient sur les rangs et M. A. Chassé l'a emporté haut la main. Celui-ci a reçu des félicitations de toute la population nicolétaine.



Les délégués des différents pays qui composent la Commission de la presse enfantine, Commission qui participe au Vie Congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance ont été reçus aux Editions Fides, par leurs confrères canadiens, le journal Hérauts, le journal Claire et le Journal Français. Au cours de la réception qui réunissait une quarantaine de délégués, le Révérend Père Paul-A. Martin, c.s.c., directeur des Editions Fides, et M. Germain Cadieux, directeur du journal Français et du journal Claire, ont souhaité la plus cordiale bienvenue aux membres de la Commission. Ont pris part à cette manifestation des représentants de la presse enfantine italienne, française, belge et canadienne. Sur notre photo, de gauche à droite: M. Germain Cadieux, le R.P. Paul-A. Martin, c.s.c., M.M. Domenico Volpi et Eudes de la Potterie, respectivement Président et Secrétaire de la Commission de la presse enfantine.

AUTORISE COMME ENVOI POSTAL

de seconde classe

MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA

Pour nos collègues classiques

Oedipe-Roi

(2e acte, 1ère scène, vv. 276ss)

LE CHOEUR: "Tes imprécations m'ont touché, prince; je parlerai aussi franchement. Je n'ai tué et je ne puis désigner le meurtrier. Mais c'était à Phoebus, qui a prescrit la recherche, de dire lui-même l'auteur du crime. — OEDIPE: (v. 280:) Tes paroles sont justes. Mais nul homme au monde ne saurait obliger les dieux, s'ils refusent. — CHOEUR: (v. 283:) J'aurai encore à t'exprimer une seconde idée. OEDIPE: (v. 284:) Si tu en as une 3e, ne laisse point de la dire. CHOEUR: (v. 285:) Je sais que le grand Tirésias voit l'avenir tout aussi bien que le grand Phoebus. En l'interrogeant prince, on pourrait avoir des lumières. OEDIPE: (v. 287:) C'est un moyen que je n'ai pas négligé non plus. Je lui ai envoyé, sur la parole de Créon, deux messagers. Je m'étonne qu'il ne soit pas ici

pas un oisif. Sur la parole de Créon, j'ai fait deux démarches auprès de lui. Il devrait être ici depuis longtemps: c'est singulier!"

v. 276. En son vocabulaire, Janssens prend la subordonnée pour une consécutive (p. 17). Dans ce cas, la particule "gar" ne s'explique plus. Le choeur, à tout événement, ne pouvait se taire. Comme personne morale. Il n'était pas obligé de parler en public, là-même. Il le fait. Pourquoi? parce qu'il ne se sent ni coupable ni complice du meurtrier.

v. 278. Georjin traduit le participe aoriste comme si ce temps exprimait un temps passé.

v. 279. Nous lisons un parfait moyen. L'action du verbe se continue. Curieux de remarquer un sentiment de peur chez Oedipe. Le coup qui a frappé Laius, pen se-t-il, — et le texte le laisse bien voir — pourrait aussi m'atteindre. Il devient soupçonneux.

v. 282. Georjin a coupé au plus court: il a enjambé le génitif partitif.

v. 283. L'infinifit aoriste a été bien traduit par l'ami Georjin.

v. 284-285. Des vers qui sont d'une concision désespérante. Quand nous étudierons le texte de Sophocle au point de vue littéraire, nous reviendrons sur ce passage. La répétition du même mot, mais à un cas différent — nous n'avons pas pu le traduire, — le rapprochement de ces mêmes mots plus le rapprochement des noms de Phoebus et de Tirésias, nous préchent l'égalité des deux personnages en question, le dieu et son prophète. Ça rappelle l'islamisme: Allah et son prophète!

NOTES PEDAGOGIQUES

Dans le journal de Beaumont, Texas, "Beaumont Enterprise", à la date du 8 juillet 1957, se lisait à la page 6, les paragraphes suivants, que je traduis de l'américain: "La spécialisation est un mot important. Nous nous rangeons tout de même du côté de l'opinion de James Nance, le vice-président de la Cie Ford, lorsqu'il dit: "... donnez-moi un spécialiste de renommée mondiale, et un homme qui a appris à se sentir à l'aise en tous les domaines du savoir, qui sait ce qu'il doit étudier et ce qu'il doit mettre de côté, pour le bien de l'humanité, je choisirai de préférence l'homme non-spécialisé: au début, ce sera laborieux; mais il fera son chemin; il occupera les premiers postes, et avec succès." Nance continue: "Notre industrie américaine exige des spécialistes. Elle a un besoin plus urgent et plus pressant d'hommes à culture générale: seuls ils sont capables d'apporter à la solution de problèmes de l'heure des connaissances psychologiques indispensables. L'aptitude à s'assimiler facilement les principes de toutes les sciences puis à les accommoder aux circonstances multiples qui se présentent à coeur de jour, fait de ces hommes des aviseurs de premier ordre dont les compagnies, si elles tiennent à vivre, ne peuvent se dispenser. Il faut de la psychologie pour connaître ce qui se passe dans le cerveau et le coeur de l'ouvrier. Il faut entre les diverses spécialisations des interprètes qui sachent les comprendre toutes les aider à se comprendre les unes les autres. Cet interprète qui parle toutes les langues de l'âme humaine et les saisit d'emblée, c'est l'homme à culture générale. Il ne le faut pas chercher ailleurs." La culture générale, dit encore Nance, est fille des Belles-Lettres. Les sciences ne peuvent atteindre l'âme comme le fait l'analyse des chefs-d'oeuvre classiques grecs et latins.

On voit plus souvent un homme se spécialiser sur le tard, et réussir, qu'un spécialiste devenir large d'esprit: rarement ce dernier sortira des bornes étroites de sa compétence. On est donc en droit d'affirmer que les lettres s'avèrent le facteur le plus humain et le plus recommandable de nos jours parmi tous les systèmes d'éducation... pour se faire une vie et une belle vie dans l'industrie. Vos efforts en ce sens rapporteront du mille pour un."

Joseph Liberté, c.s.s.r. Mamou, Louisiane

Reflet de notre standard de vie

Les prix courants des automobiles vont de pair avec l'économie du pays dans lequel nous vivons. Ils reflètent et, dans bien des cas, symbolisent le haut standard de vie que nous Canadiens, exigeons.

Il faut tenir compte que dans le prix de revient de chaque automobile s'incorpore le coût des articles qui assurent le confort, la sécurité et le luxe qu'exige le public, ce qui se paie sous forme de salaires, de soi-disant bénéfices marginaux ou de taxes très élevées.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 18



1. Pendant la semaine de Pâques, les Juifs qui viennent à Jérusalem pour offrir le sacrifice affluent de tous les coins du monde. Ils achètent sur place agneaux, colombes, boeufs. Les marchands — bien que cela soit interdit — ont enroulé les vastes cours du Temple qu'ils transforment en foire à bétail. Ce sont partout de bruyants marchandages sur un fond sonore de bélements, de cris, de meuglements...

2. Jésus entre dans le Temple, il entend le vacarme effroyable, si peu favorable à la prière, il voit les marchands éhontés des profiteurs qui réalisent des bénéfices scandaleux. Alors, saisi d'indignation, il s'empare d'un paquet de cordes et se met à chasser les vendeurs.

3. Les marchands de boeufs et de brebis poussent leur troupeau vers la sortie. Les bêtes s'offolent et, l'espace étant restreint, montent les uns sur les autres en poussant des cris de terreur, l'attendant par terre les cogs des colombes qui s'envolent.

4. Jésus renverse les tables des changeurs. Aucune monnaie aux effigies païennes ne doit entrer dans le trésor du Temple. Les usagers Juifs poursuivaient donc un commerce fructueux à l'ombre du sanctuaire. Les pièces roulaient sous les pieds des bêtes et les usagers poussaient des cris perçants.

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Nouveau directeur des pèlerinages à l'Oratoire

Le R. P. Olivier Patenaude, c.s.c. vient d'être nommé directeur des pèlerinages de langue française à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Il succède au R. P. Philippe Trépanier, c.s.c., maintenant affecté à la prédication. Cette fonction n'est pas nouvelle pour le P. Patenaude qui, de 1946 à 1951, était assistant-directeur des pèlerinages à l'Oratoire, en compagnie du R. P. Richard Vincelle, c.s.c., devenu assistant-général de la congrégation de Sainte-Croix. Le religieux s'est acquis aussi une large expérience dans plusieurs autres ministères: il a été vicaire, professeur d'université et de scolasticat, aumônier militaire. Une grande partie de ses loisirs de prêtre sont consacrés à ses amis non-catholiques, et à la direction spirituelle.

Le Père Patenaude est né à St-Bernard de Lacolle, le 30 janvier 1913. Sa grand-mère paternelle était cousine germaine du célèbre chef nationaliste Henri Bourassa. Fils d'une famille de huit enfants, il compte deux de ses frères pères de Sainte-Croix et une soeur religieuse de Sainte-Anne. Joseph est missionnaire au Pakistan, Emile étudiant à l'Institut sociologique de Paris, et Sr Marie-Thérèse-du-Rosaire, professeur à l'Institut familial de St-Jacques l'achigan.

Message concernant la Sécurité routière

Le problème de la sécurité de nos enfants doit préoccuper chaque citoyen de la Province. Tous sont solidairement responsables et ont le devoir de collaborer avec les autorités compétentes à la prévention des accidents de la route. Le mot "TOUS" comprend aussi vous et moi.

Comme parents, nous devons nous assurer que nos enfants comprennent suffisamment les dangers de la circulation et se souviennent que la rue n'est pas un terrain de jeux.

Comme conducteurs, nous sommes tenus à des précautions spéciales surtout à proximité des écoles et des terrains de jeux et partout où des signes particuliers nous révéleront la présence d'enfants. Pour les protéger, nous devons être en mesure de nous arrêter sur-le-champ.

AUX ENFANTS EUX-MEMES le Comité Local de Sécurité Routière rappelle les graves dangers auxquels s'exposent ceux qui JOUENT DANS LA RUE, S'ÉLANCENT D'UNE VOIE PRIVÉE SUR LA ROUTE, S'ACCROCHENT À DES VEHICULES, ET CEUX QUI TRAVERSENT ENTRE DEUX INTERSECTIONS OU CONTRE LE SIGNAL.

Seuls les efforts combinés des parents, conducteurs, éducateurs et l'obéissance des enfants aux règles de la prudence et de la discipline, peuvent prévenir des accidents déplorables.

POUR LES LAISSER VIVRE ET GRANDIR - RALENTISSEZ vous suggère le Comité Provincial de Sécurité Routière.

Il a fait son cours de Lettres au Séminaire Sainte-Croix, de Saint-Laurent, sa philosophie au collège Saint-Laurent, sa théologie au Grand Séminaire de Montréal et au scolasticat Notre-Dame de Sainte-Croix à Ste-Geneviève. Une fois prêtre, le Père Patenaude a suivi des cours de mathématiques, physique et chimie à l'université de Montréal (1943-44), de catéchétique et de sciences sociales à l'Institut sociologique de Paris en 1956, et de psychologie du R. P. Noël Mailloux, c.p., à l'université de Montréal en 1946-1947.

Le nouveau directeur des pèlerinages a prononcé sa première profession religieuse en août 1936. Il a été ordonné prêtre le 14 juin 1942, dans la chapelle du collège de Saint-Laurent par S. Ex. Mgr Lawrence Patrick Whelan, évêque auxiliaire à Montréal.

Ses différentes obédiences l'ont ensuite vu vicaire à Saint-Laurent (1943), professeur à l'université Saint-Joseph de Memramcook N.-B. (1944-45), professeur au scolasticat N.-D. de Sainte-Croix à Sainte-Geneviève (1945-46), assistant-directeur des pèlerinages à l'Oratoire (1946-1951), aumônier militaire (1951-1956) dans différents camps du Québec et de l'Ontario, au Japon et sur les premières lignes du front en Corée, étudiant à Paris (1956-57), puis de nouveau directeur des pèlerinages à l'Oratoire (1957).

Le Père Patenaude se dit très heureux de son retour à l'Oratoire. Il espère que le nombre des pèlerins y dépassera toujours celui des visiteurs ou des simples curieux. Pour lui, un pèlerinage ne se conçoit pas sans participation à un office religieux, soit une messe, soit un chemin de croix, soit un Salut du T.-S.-Sacrement, etc.

Pour prémunir l'enfant contre les dangers de la route

Les parents qui exercent l'autorité sur leurs enfants, en dehors des heures de classe, ont le devoir de renforcer autant que possible l'enseignement sécuritaire que l'enfant reçoit à l'école et durant les ralliements de sécurité. A noter, toutefois, que l'enfant est toujours porté à imiter la conduite des adultes, même si celle-ci est contraire à l'enseignement qu'il reçoit. Cela veut dire que l'exemple vaut encore mieux que le précepte.

Il est nécessaire de revenir sur le sujet de la prévention des accidents et d'insister sur les messages aptes à prémunir l'enfant contre les dangers de la route. Les bonnes habitudes acquises de bonne heure, lui seront très utiles durant toute sa vie.

C'est le seul moyen de mettre fin à la terreur sur les chemins publics — souligne le Comité Provincial de Sécurité Routière. Il faut que chacun y mette du sien: les conducteurs, les parents et les éducateurs devront conjuguer leurs efforts pour atteindre le but commun: la sécurité sur nos voies publiques pour les enfants et pour les adultes. Par l'éducation et la persévérance nous parviendrons à transformer la résistance de certains usagers de la route, due à l'ignorance des règlements, en une collaboration effective et spontanée à l'oeuvre de préservation de la vie humaine.

Hausse des prix d'automobiles

Les prix de revient élevés forceront les fabricants d'automobiles à demander un prix plus élevé pour les modèles 1958 de la plupart des marques d'automobiles. Nous sommes portés à croire que l'augmentation des prix sera d'au moins trois à cinq pour cent.

Popularité des cours de l'Ambulance St-Jean

L'Ambulance St-Jean prédit aujourd'hui que plus de Canadiens que jamais suivront, au cours des prochains six mois, des leçons de secourisme ou de soins à domicile. Si le rythme des premiers six mois de l'année 1957 se maintient, plus de 10,000 personnes devraient recevoir des certificats cet automne, cet hiver et le printemps prochain, période de l'année où se donne le plus grand nombre de classes.

De janvier à juin, cette année, 52,282 personnes ont suivi des cours de l'Ambulance St-Jean, soit 19,6 p.c. de plus que durant la période correspondante de 1956. Le record précédent pour une année de paix est de 70,049. Seulement lors des années de guerre de 1942 et 1943, le nombre de 100,000 fut-il dépassé.

Aucune raison spéciale ne motive cette recrudescence dans le nombre de volontaires qui désirent suivre des cours d'entraînement, si ce n'est "un intérêt général grandissant". Le nombre toujours croissant d'accidents de la route, la popularité accrue des cours du soir et, jusqu'à un certain point, l'augmentation de la population peuvent aussi expliquer cet état de choses.

Un cours de secourisme de l'Ambulance St-Jean comprend six périodes d'instruction de deux heures chacune, plus une période d'examen, le tout ordinairement s'accomplissant dans sept semaines. Le but de ce cours est de démontrer comment venir en aide à une personne blessée, quoi faire et ne pas faire jusqu'à l'arrivée du médecin. Les matières enseignées groupent les plus nouvelles méthodes de soins d'urgence, y compris l'arrêt du sang, le traitement des brûlures et des fractures, le soin des personnes inconscientes et la respiration artificielle.

Le cours de soins à domicile, très populaire chez les Canadiennes enseigne comment prendre soin des malades chez vous et comment promouvoir la santé au sein de la famille. Il n'a pas pour but de servir à l'entraînement des garde-malades, bien que certaines jeunes filles qui l'ont suivi ont fait, par la suite, du soin des malades une carrière. Ce cours exige onze périodes d'instruction de deux heures chacune, plus une période d'examen.

Au nombre des matières enseignées, mentionnons: comment reconnaître les premiers signes d'une maladie, quoi observer et faire rapport au médecin, comment rendre un patient plus confortable, comment improviser des accessoires pour la chambre du malade, tels que table de lit, table de lecture, comment prendre soin des vieillards et des enfants.

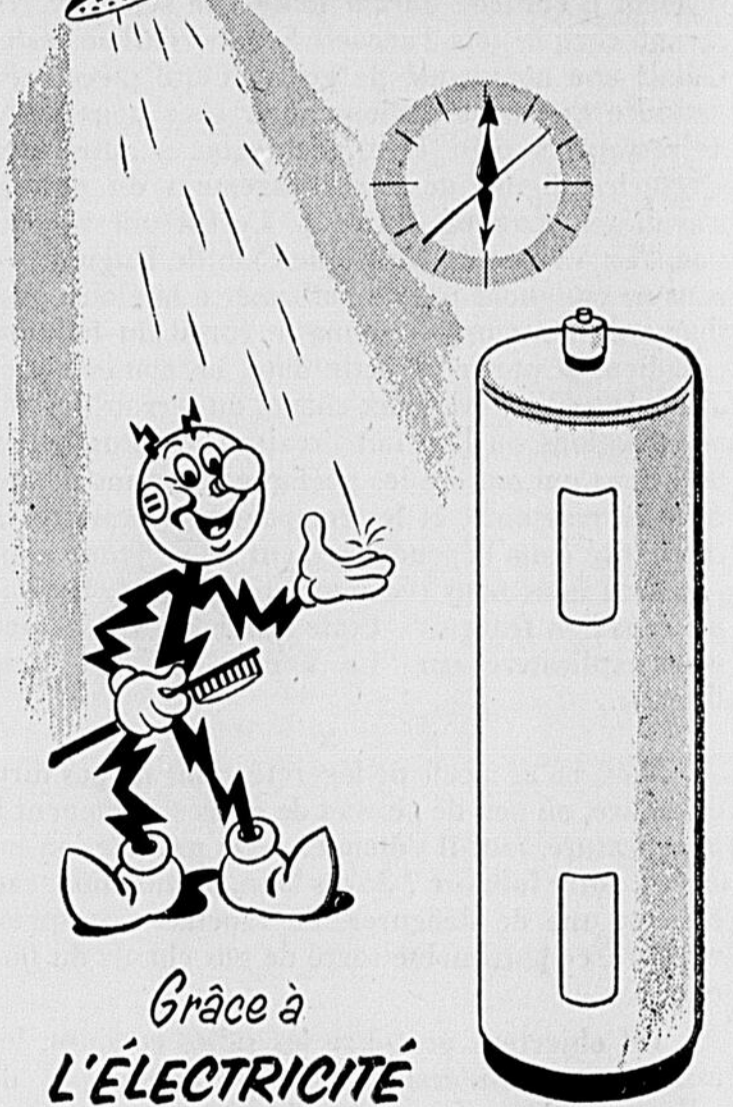
Les cours de secourisme et de soins à domicile de l'Ambulance St-Jean se donnent dans plus de 800 localités à travers le Canada. Les frais d'admission sont modiques et ne couvrent que le prix du Manuel et du matériel employé. On peut s'y inscrire à votre succursale locale de l'Ambulance St-Jean. Si des clubs ou des groupements d'employés désirent suivre ces cours et sont en nombre suffisant pour former une classe, l'Ambulance St-Jean fournira des instructeurs.

La fièvre des foins... sans foins



La fièvre des foins peut vous torturer bien après le temps des foins. La raison en est bien simple, c'est que malgré son nom vulgaire, cette fièvre n'a pas de rapport avec les foins. Il s'agit du pollen de certaines plantes ou arbres; c'est pourquoi le vrai nom de cette maladie est "pollinose". Il y a la pollinose du printemps, qui vient du pollen du peuplier, de l'orme, du chêne, du bouleau, de l'éradie; il y a la pollinose d'été, venant du gazon et des céréales; enfin, il y a la pollinose d'automne qui vient de l'herbe à poux ou ambrosie (ambrosia artemisiifolia). C'est une image de cette plante que vous voyez ici. Et le mois de septembre est le moment où son pollen est dangereux. Même des gens avertis ont parfois de la difficulté à reconnaître l'herbe à poux; alors, ne courez pas de risques, arrachez soigneusement jusqu'à la racine toute plante que vous soupçonnez de lui ressembler.

DE L'EAU CHAUDE à bon marché



Grâce à L'ÉLECTRICITÉ

Le chauffe-eau électrique automatique vous donne toute l'eau chaude que vous voulez, quand vous en voulez — sans jamais vous faire attendre. Et pour une famille moyenne, il n'en coûte que 10¢ par jour pour avoir constamment de l'eau bien chaude pour le lavage de la vaisselle, la lessive, le bain et les divers usages ménagers.

Parmi les nombreux modèles de chauffe-eau électriques entièrement automatiques, choisissez celui dont la capacité répond exactement aux besoins de votre foyer. Vous pouvez l'installer n'importe où, car un tuyau de cheminée n'est pas nécessaire. Il est parfaitement silencieux, ne présente aucun danger, se garde propre et ne demande aucun soin.

Votre plombier ou votre marchand d'appareils ménagers vous donnera tous les renseignements qui vous intéressent.

Si vous êtes un abonné de la Shawinigan et que votre filerie ne convient plus à vos besoins, consultez votre marchand ou votre entrepreneur-électricien au sujet du mode de "financement de filerie" qui donne jusqu'à trois ans pour payer.



VIVONS MIEUX AVEC L'ÉLECTRICITÉ — AYONS UNE FILIERE ADÉQUATE

O'Keefe

Cherchez-vous une bière douce?

La bière O'Keefe est spécialement brassée avec du houblon sans graines, pour plaire aux goûts modernes. A votre prochain achat de bière, recherchez le chevalier O'Keefe sur l'étiquette — votre assurance d'une bière douce de qualité exceptionnelle.

O'Keefe... LA BIÈRE DOUCE!

L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

DEPART

Pour toi, j'étais parti vivre des jours lointains
 Mon voyage fuyant sous le ciel d'Italie,
 Mais l'immortalité des rivages latins
 Offrait en vain sa gloire à ma mélancolie.
 Dans la flamme des jours s'éteignait mon regard.
 Les nuits ne me semblaient que des ombres funèbres.
 Et jamais l'étrange errante d'un hasard
 N'éblouissait la profondeur de mes ténèbres.
 Mon désir ne pouvait apaiser sa douleur
 Au calme lumineux des oeuvres éternelles,
 J'avais, pour contempler la forme et la couleur,
 Des tristesses de mort au fond de mes prunelles
 Ni la splendeur des monts, ni la lueur des eaux,
 Ni la beauté dont l'art a paré la nature,
 Ni la pourpre des soirs où tournent les oiseaux
 Sur de pieux jaillissements d'architecture.
 Ni Florence ou Pont Vieux où passa Cellini,
 Rêvant sur son beau front le Titan qu'il ciselait.
 Ni Rome, où Michel-Ange enferma l'infini
 Dans la sonorité d'une étroite chapelle,
 Ni Venise, fluide en ses marbres dorés
 Où mon exil sourit au deuil de sa gondole.
 N'ont distrait mon amour des souvenirs sacrés
 Dont mon coeur est resté le temple et toi, l'idole.

LA SOUDIERE

La vertu de se plaire chez soi

Un des vices de l'éducation des femmes, c'est de ne pas assez les habituer à se passer de société et à se suffire seules. La complète solitude est incompatible sans doute avec les exigences normales de votre situation ordinaire et avec votre naturel expansif. Mais la solitude relative durant de longues heures, chaque jour même, existe pour la plupart des femmes. Il faut savoir vous y supporter, loin de toute compagnie, qui plus est, vous y plaire. Or, le recueillement au logis trop souvent vous effraie, qui vous est fait par le simple cours des choses, par l'absence du mari occupé de ses affaires, par le séjour des enfants au collège, par le mauvais temps, par l'indisposition, par l'éloignement momentané de la ville. Combien s'y déborent par des courses interminables aux magasins, dans les salons, chez toutes les personnes susceptibles d'être vues? L'esprit s'émiette alors dans des commérages inutiles, dans des intimités nuisibles, dans des confidences imprudentes.

Que d'inconvénients évités, si vous étiez plus élevées dans l'habitude du silence intérieur. Il y a des grâces de choix contre l'ennui dans le seul fait de savoir garder sa maison. Et quelle supériorité d'esprit obtiennent bientôt sur leurs compagnes dissipées les femmes qui se réservent ainsi des heures de retraite, à la condition de mettre impitoyablement dehors l'imagination et les diables bleus.

On ne se figure pas les trésors de bon sens et de discernement que gagnent les femmes, quand elles sont venues à aimer la tranquillité et féconde paix de leur petit réduit, à se recueillir, à réfléchir pendant qu'elles raccommodent le linge domestique, qu'elles brodent pour les autels; à s'assimiler les idées d'autrui par la lecture de livres graves et pleins de savoir et à exprimer avec la plume leurs propres pensées. Tout ce que la nature leur a départi de justesse dans leurs jugements nas-tinctifs et de perspicacité dans leurs jugements motivés se déve-

Mgr J. TISSIER

La Minute Gaie

Le docteur X qui est très ambiteux, disait hier dans une réunion: "Enfin, je trouve qu'on est ingrat envers les médecins. C'est à peine si de temps à autre on élève un monument à la mémoire de l'un d'eux."

"Comment! docteur? Et les ci-metières?"

— O —

Un jeune homme se présente devant l'officier avec sa future en riant d'une façon indécente: "Singulière tenue, monsieur, lui dit l'officier public, ce que vous allez faire n'est pourtant pas si drôle!"

— O —

Propos féminins: Vous vous êtes fait, ma chère, une ennemie irréconciliable de Mme A., elle va partout vous déchirant à belles dents. "A belles dents? Ah! je

L'OEIL A LA FENÊTRE

de Marthe Lemaire-Duguay
Volume de 240 pages

Par la poste \$1.00 — Prix spécial par quantité

"Toute heure a sa beauté. A la manière du jardinier habile, sachons cueillir les roses fraîches écloses, en évitant de nous blesser aux épines du rosier."

A PROPOS D'ÉDUCATION

de Marthe Lemaire-Duguay
Volume de 175 pages

Prix par la poste: \$1.00

"Affirmons hautement nos idées; mais souffrons qu'on les discute."

LA VEILLÉE DE NOËL

de Camille Duguay

pièce du terroir, en deux actes et un tableau

Prix: 0.50 cts

Ces livres sont en vente à

"LA VOIX DES BOIS FRANCS"

369 est rue Notre-Dame — Victoriaville

l'en défie, par exemple."

PENDANT LE SIEGE DE LA FACULTE DE DROIT A PARIS

Un gardien de la paix vient d'arrêter un manifestant que ses allures exotiques et son accent bizarre signalent tout de suite comme un "métèque".

— Vos papiers? demande l'agent.

— Mais... je suis étudiant, répond l'autre.

— Etudiant! Où ça?

— A l'Université de San-Francisco!

AU SALON DES INDEPENDANTS

Un plâtre, intéressant d'ailleurs figure un mendiant accroupi tendant la main aux passants charitables.

Une bonne dame, attendrie, tire de son porte-monnaie une pièce de 10 centimes, et la déposant au creux de la main blanche et immobile, elle murmure:

— Ça fera plaisir à l'artiste... La somme ou le geste?

— O —

Bernard, 4 ans, est en peine de confidences pendant que sa maman l'habille; il lui déclare qu'il ne veut pas se marier.

— Pourquoi donc? demande la maman.

— J'aime mieux rester veuf.

— O —

Autre histoire de Bernard: Il a la bonne fortune, ce soir, d'être

tre admis à la table des grandes personnes, un jour de grand dîner.

Il a une gentille jeune fille comme voisine et il s'efforce d'être aimable et galant:

— Mademoiselle, lui demande-t-il, avez-vous des enfants?...

La jeune fille répond que non.

Alors Bernard, imperturbable, hoche la tête d'un air navré.

— C'est affrayant, dit-il. Personne n'a plus d'enfant!...

PREFERENCE

X... atteint d'une maladie grave, disait à son ami:

— Pourquoi tout ce monde dans ma chambre? il ne devrait y avoir que toi, puisque mon mal est contagieux!

FAÇON DE PARLER

— Ah ça! où avez-vous donc les yeux, Anatole, vous ne voyez donc pas que ça sent le gaz à plein nez ici?

— Il y a si longtemps que je ne vous ai vu?

— Oh! croyez bien que le plaisir est partagé!...

Cueillette de pensées

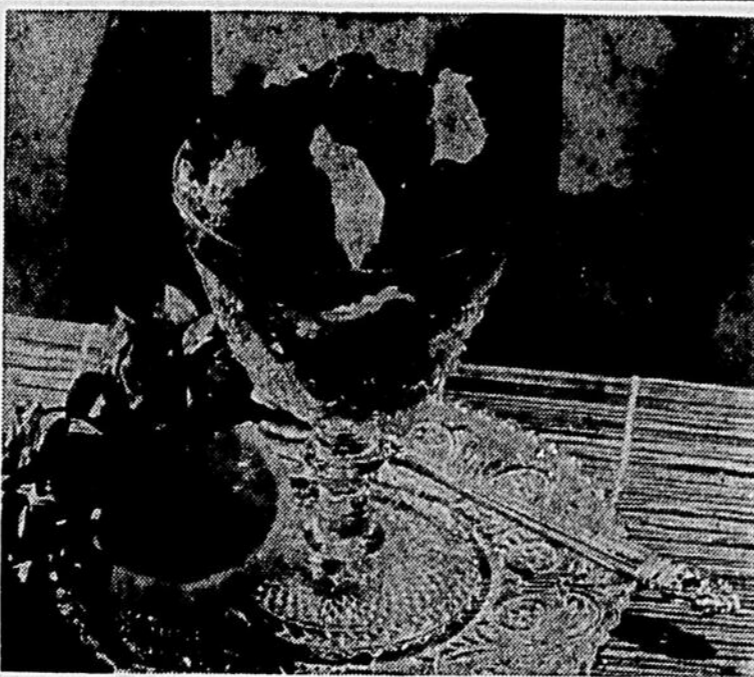
Mettez une bonne action à côté de vos ennuis: elle les dévorera.

Si nous savions aimer et être bons, nous porterions partout le bonheur avec nous.

Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Anne Marshall

"ASPIC DE CRABE" POUR UNE RÉUNION



Quoi servir lors d'une réunion en été? Pourquoi pas du crabe rafraichissant? Sûr de plaire en été lorsqu'on a moins d'appétit.

Il est facile à préparer et cela peut être fait longtemps avant que vos invités arrivent. L'aspic de crabe est composé de consommé condensé, bien refroidi dans la boîte, défilé avec une fourchette, dans lequel vous incorporez des morceaux de crabe en boîte. Un mélange vraiment délicieux.

Rendez ce mets encore plus appétissant en le décorant avec des tranches de citron et de petits bouquets de cresson de fontaine. Variez la recette d'une réunion à l'autre durant tout l'été. La prochaine fois, remplacez le crabe par du homard ou des crevettes.

Pour accompagner agréablement ce mets, passez un plateau de sandwiches fantaisie. Un shortcake aux pêches bien frais et garni de crème fouettée, et des gâteaux de café glacé compléteront ce lunch de réunion. Vous serez sûrs des compliments qui vous seront adressés.

Vous serez cette parfaite hôtesse, si vous essayez cette recette:

ASPIC DE CRABE (CONSUMMÉ)
 2 boîtes (10 onces chacune) de consommé condensé
 1 tasse de crabe cuit défilé en paillottes (boîte de 6 1/2 onces)
 Tranches de citron
 Cresson de fontaine

Faites refroidir le consommé jusqu'à ce qu'il soit gélifié (environ 4 heures dans le réfrigérateur). Passez-le au presse-purée ou défilé-le avec une fourchette. Incorporez-y le crabe. Fait 4 ou 5 portions. Servez avec des tranches de citron et du cresson de fontaine.

SOUPE-O-GRAMME

FAITES REFOUDIR CETTE SOUPE AU POULET ET AUX ASPERGES

Adaptez cette soupe à l'été en la faisant refroidir. Essayez ce mélange de soupes condensées refroidies: 1 boîte de soupe crème d'asperges condensées avec 2 boîtes de soupe crème de poulet condensée et 3 boîtes de soupe de lait. Mélangez bien. Faites refroidir 4 heures. Servez dans des bols glacés. 8 portions.

LA TECHNOLOGIE N'A PAS TUE L'INITIATIVE



Bien que la science moderne ait éliminé une bonne part de risque, d'incertitude et de décalage, la prospection minière demeure une excitante aventure, ou l'individu a l'occasion de montrer son esprit d'initiative et de débrouillardise. C'est ce qu'on peut voir actuellement au lac La Ronge, dans le nord de la Saskatchewan, théâtre de l'une des plus importantes courses au minerai de ces dernières années. Le tout a débuté récemment quand les prospecteurs ont eu l'occasion de voir la carte dressée par le gouvernement après une étude géophysique de 1,700 milles carrés de territoire, où l'on assure trouver d'importants gisements de cuivre et de nickel. Une demi-heure après avoir vu cette



carte, le groupe que l'on voit ici à gauche quittait le sol, par avion, et quelques minutes plus tard, à 75 milles de distance, s'apprêtait à devancer tout le monde au travail du jalonnage pour réserver des droits de prospection. Sans avion, il leur aurait fallu plusieurs jours pour couvrir cette distance, à pied ou en canot. A droite, le prospecteur Jim Brady se hâte de fixer le premier poteau-jalon.

Le Pape demande aux religieux de ne plus fumer et de ne pas prendre des vacances "publiques"

Le pape Pie XII a demandé aux membres de tous les ordres religieux de s'abstenir de fumer et de passer des vacances en "public". Il a réclamé une plus forte discipline ecclésiastique au cours d'une allocution faite devant les directeurs de la Société de Jésus, le 10 septembre dernier, et dont la publication est maintenant autorisée.

Il a dit aux Jésuites, eux-mêmes membres de l'un des ordres les plus disciplinés de l'Eglise, de s'en tenir strictement à leur règle, face à la tendance moderne d'une discipline ecclésiastique affaiblie. Le Pape a appuyé sur le vœu le plus pauvre, le rigoureux détachement des biens de la terre et sur la contemplation spirituelle continue, "sources de la vie religieuse".

"Les religieux, dit-il, doivent faire disparaître avec courage toutes les choses superficielles de leur vie. Parmi ces dernières, on doit inclure l'usage du tabac, aujourd'hui si répandu. Les religieux doivent aussi, déclare le pape, ne pas passer des vacances en dehors de la maison de leur ordre, sans raison extraordinaire, ni entreprendre — en alléguant le repos — des voyages de plaisir longs et coûteux."

Il a dit aux Jésuites que, en tant que membres d'un ordre religieux, ils devraient voir à ce que l'usage du tabac "soit éliminé parmi vous, suivant en cela l'esprit de votre fondateur, saint Ignace de Loyola".

Il a dénoncé comme fausse l'introduction de la "démocratie" dans les maisons religieuses du monde comme substitut à la discipline.

Le 15e Dimanche après la Pentecôte (22 septembre)

Mon ami, méditons ensemble sur l'oraison de la messe, en ce 15e Dimanche après la Pentecôte: "Que votre oeuvre de miséricorde se continue purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres, dans le Clergé. Il ne faut nous étonner de rien, d'aucune faiblesse chez le prêtre, se continuant purifiant votre Eglise, Seigneur, et la protégez; et la protégez; et puisque sans vous, elle ne peut se maintenir, donnez-lui d'être toujours gouvernée par l'Esprit de Dieu qui inspire les uns et les autres

On "bombarde" la forêt pour la protéger

Démonstration aérienne au congrès national sur les incendies de forêt

Charlo, N.-B. — Une nouvelle méthode de combattre les incendies de forêt au moyen d'une solution de borate de calcium sodique en suspension dans l'eau qu'on laisse tomber d'un avion, a été mise à l'essai ici pour la première fois au Canada. On a procédé à une démonstration de cette méthode au cours d'une conférence spéciale de deux jours tenue sous les auspices de la Section forestière de l'Association canadienne des pâtes et papiers. Cent vingt-cinq spécialistes de la lutte contre les incendies de forêts, venant de différentes provinces du Canada et des États-Unis, assistèrent à cette démonstration spectaculaire.

Deux avions Stearman ont bombardé les environs du foyer d'incendie avec 100 gallons de cette solution borate et eau, à environ cinquante pieds au-dessus d'un incendie de brousse délibérément allumé pour la circonstance. La solution n'est pas vaporisée, mais tombe d'un seul coup sur les arbres les plus rapprochés du foyer de l'incendie ce qui a pour effet de les rendre ignifuges. Cette méthode pourra donc servir surtout à maîtriser les débuts d'incendie en transformant les arbres environnants en une véritable barrière contre le feu.

On prévoit conséquemment que ce mélange sera très efficace comme isolant, sinon comme extincteur. En arrosant de cette solution les arbres qui environnent le foyer de l'incendie on les isole efficacement contre les flammes, ce qui permet aux équipes de terre de se rendre sur les lieux pour éteindre le sinistre avant qu'il se propage. Malgré toutes les possibilités que présente cette solution, on reconnaît que des équipes au sol munies de tout l'équipement nécessaire pour combattre les incendies de forêt seront encore nécessaires.

En plus de cette démonstration de la solution de borate de calcium sodique on a aussi fait l'essai, devant les délégués, d'autres méthodes de bombardement par eau. Le programme comprenait également des discussions sur tous les aspects de la lutte contre les incendies de forêt et particulièrement sur la nécessité de l'expansion des programmes de recherches. M. F. A. Harrison, président général de la conférence et vice-président chargé des boisés de la Canadian International Paper Company, a



Pour la première fois au Canada, on a fait l'essai, au moyen d'avions "Stearman", d'une solution chimique pour maîtriser les incendies de forêts. Il s'agit du bombardement des arbres à l'aide de borate de calcium sodique qui empêche les flammes de se propager, en attendant l'arrivée de l'équipe de terre qui poursuivra la lutte contre le feu au moyen d'équipement ordinaire: pompes, boyaux, etc.

Au cours d'une démonstration qui a eu lieu durant le congrès organisé par la Section forestière de l'Association canadienne des pâtes et papiers, des Stearman ont survolé les flammes à une altitude d'environ cinquante pieds pour accomplir ce bombardement le plus efficacement possible. Dans la photo du bas, deux membres de l'équipe de terre transportent les boyaux pour établir les conduites requises.

demandé aux délégués d'orienter les recherches que poursuivent les agences canadiennes dans le domaine de la prévention des incendies de forêt. Commentant la conférence, M. B. F. Avery, président du comité exécutif de l'Association canadienne des pâtes et papiers, lui-même un ingénieur forestier comptant 40 ans d'expérience dans ce domaine, a déclaré: "Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter la destruction ruineuse de la forêt canadienne."

ment par suite de leur négligence, les Canadiens allument le plus grand brasier du monde et détruisent plus de 1,000,000 de cordes de bois vendable, a ajouté M. Avery. Si l'on évalue les produits finis, cette catastrophe nationale coûte au pays des centaines de millions de dollars chaque année. Le bois que les Canadiens livrent annuellement aux flammes formerait un mur continu de quatre pieds de largeur sur quatre pieds de hauteur et allant d'Ottawa à Calgary. "Le bois qui disparaît ainsi,

chaque année dans les flammes suffirait à alimenter pendant près de cinq ans une fabrique de papier a déclaré le président. L'industrie des pâtes et papiers dépense des millions de dollars chaque année pour protéger les forêts contre le feu, les insectes et la maladie. Après tout, les forêts que nous louons appartiennent au peuple canadien. Nous demandons cependant qu'en retour ceux qui trouvent dans ces bois distraction et récréation, nous aident à préserver ce capital d'une valeur inestimable."

ment, l'on souffre de troubles visuels. Chacun de ces symptômes est toujours assez prudent pour vous éveiller. Soyez sur vos gardes en traversant la rue... vous suggère le Comité Provincial de Sécurité Routière.

LE BIEN-ETRE VISUEL

Sonnets d'alerte des yeux

Les paupières enflées, inflammées, irritées, les orgelets fréquents, les signes de fatigue exagérée des yeux à la suite d'un travail un peu soutenu, les vertiges, les maux de tête, parfois les nausées, sont des symptômes révélateurs de troubles visuels possibles. Ce ne sont pas les seuls, ni chez les grandes personnes, ni chez les enfants. Les irrégularités des pupilles oculaires ou leur défaut de réaction à la lumière; Les attitudes inusitées de la tête remarquées souvent chez certains enfants pour chercher à mieux voir; L'hypersensibilité à la lumière;

l'impossibilité de voir les objets éloignés, donc la nécessité de tenir trop rapproché le livre que l'on lit ou l'ouvrage que l'on fait. Le fait aussi de les tenir trop éloignés des yeux. Trébucher facilement sur des objets, de petits obstacles sur son chemin; L'estimation d'une façon erronée de la hauteur des marches d'un escalier en montant ou en descendant; Se montrer maladroit de ses mains et se faire facilement prendre les doigts dans les machines que l'on manœuvre. Tout cela indique très clairement qu'on ne voit pas suffisamment.

LA FORD 1958

Contre le vol au nom de l'Etat

Rome (CCC) — Son Em. le cardinal Tisserant, évêque de Porto et Ste-Ruffine et doyen du collège des cardinaux, vient d'adresser à son diocèse une lettre pastorale intitulée "La valeur du septième commandement", dans laquelle il déclare notamment: "L'attribution à l'Etat des biens des particuliers avec la charge d'en diriger la mise en valeur au profit de tous lèse à ce point les droits naturels de l'homme que, après quarante ans d'expérience en U.R.S.S., persiste un sentiment de protestation surtout de la part des paysans, sentiment que seul un contrôle minutieux peut empêcher de se manifester."

En Pologne, en Hongrie, il y a quelques mois, les paysans, dès qu'ils ont cru pouvoir le faire impunément, se sont dressés contre le système tyrannique des Kolkhoz système magnifique en théorie, si l'on n'envisage que le rendement de l'entreprise, mais impossible à faire accepter aux hommes, qui ont conscience de ne pas être des machines sans personnalité. Pour pouvoir réussir à faire vivre des hommes dans une étroite communauté de biens, comme dans les institutions religieuses, l'Eglise a dû leur imposer, après une période d'essai plus ou moins longue, des vœux et des promesses, faits par motif de religion, par lesquels les membres de ces institutions s'engagent à pratiquer la pauvreté la chasteté et l'obéissance, animés d'un sentiment profond de charité c'est-à-dire d'amour de Dieu par dessus tout et d'amour du prochain pour faire plaisir à Dieu.

Respecter la nature

Or, l'Eglise proclame que la vie religieuse n'est pas faite pour tous mais seulement pour des sujets choisis par Dieu, qui leur accordent des grâces spéciales.

Comme nous sommes éloignés des rêves de ces théoriciens qui voudraient plier aujourd'hui tous les êtres humains au modèle défini, il y a un siècle, par le penseur matérialiste et athée Karl Marx l'Eglise a enregistré au début de son existence l'échec de la tentative d'un groupe de fidèles de Jérusalem qui avaient mis leurs biens en commun. Elle a vu aussi comment le relâchement dans l'une ou l'autre des vertus précitées pouvait en quelques années mener à la ruine les institutions les plus florissantes. Aussi, lorsqu'elle met en garde contre les séductions des systèmes socialistes ou communistes, l'Eglise parle non seulement au nom de principes inattaquables, mais aussi comme une mère qui veut que tous bénéficient de son expérience de deux mille ans."

La Vierge de Guadeloupe Impératrice des Amériques

Mgr Charles-Eug. ROY, p.d.

Voici un ouvrage qui constitue une synthèse de tout ce qui touche à Notre-Dame de Guadeloupe et qui permet une intelligence plus claire du rôle spécifique que la Vierge a joué dans la vie mexicaine et qu'Elle est appelée à jouer chez tous les autres peuples des Amériques. Par ses manifestations à l'Indien Juan Diego au Mont Tepeyac en 1531, la Sainte Vierge a en effet établi une Alliance avec ses enfants du Nouveau Monde, Alliance qui a été accompagnée d'une promesse et marquée d'un signe, la célèbre image miraculeuse que des millions de pèlerins vont vénérer chaque année à Notre-Dame de Guadeloupe, à Mexico.

Le lieu, l'époque et le rôle de cette Alliance permettent d'en estimer l'ampleur et la portée. Le lieu tout d'abord, le Mexique, centre géographique du Nouveau Monde, l'un des trois pivots du Triangle Terrible (Pie XI) entrevenu par Léonie comme pivot de la

révolution mondiale. L'époque, le 16ème siècle qui marque l'un de ces tournants tragiques de l'Histoire ou s'affrontent comme en un combat final, les forces du bien et du mal. Le rôle enfin de cette Alliance qui a fait du continent américain et surtout du Mexique une sorte de Terre Sainte.

Selon une évolution dont 4 siècles d'Histoire permettent, à travers bien des perturbations et des bouleversements, de déterminer les étapes et d'entrevoir les perspectives d'avenir, Sainte Marie de Guadeloupe s'impose et le peuple la proclame Reine du Mexique. Tous les historiens s'accordent à reconnaître que son action inspire pénétrée et dirige la vie nationale mexicaine. Elle a forgé l'unité mexicaine au point qu'on en est venu à se demander si, sans Elle, le Mexique existerait, et sa royauté, scellée par le suprême témoignage du sang, y est solidement assise.

Or, depuis près d'un siècle, les Souverains Pontifes ne cessent de proclamer Notre-Dame de Guadeloupe "Impératrice des Amériques" de toutes les Amériques. Il semble donc bien logique de conclure qu'à notre époque, qui marque un nouveau tournant tragique de l'Histoire, où le Continent américain semble destiné à jouer un rôle de premier plan, le temps est venu pour Elle, comme Impératrice des Amériques, de forger l'unité américaine de même qu'Elle a forgé, en tant que Reine du Mexique, l'unité mexicaine.

C'est là un sujet qui ne peut laisser indifférent aucun chrétien. Ce sujet, Mgr C.-E. Roy le traite avec clarté, compétence et entrain dans cet ouvrage agrémenté de 14 magnifiques hors-textes. LA VIERGE DE GUADELOUPE, Impératrice des Amériques par Mgr Charles-Eugène Roy, p.d. 290 pages - format 5 1/2 x 8 1/2 - 14 hors-textes. En vente partout et aux Editions Fides, 25, est, rue St-Jacques, Montréal, au prix de \$2.50 (par la poste \$2.65).

J'ai cinq enfants... et mon mari

par le R. P. Emile LEGAULT, c.s.c.

Le Père Emile Legault, c.s.c. nous offre ici la substance d'une causerie sur la vocation d'épouse d'un homme public, causerie donnée au Congrès de la Chambre de Commerce à la Malbaie et au Congrès de l'Union des Municipales de Breton Woods aux Etats-Unis. Dans un style imagé et plein d'humour, le Père Legault met en valeur le rôle que peut tenir dans la carrière de son mari l'épouse d'un homme public et son influence sur le comportement de ce dernier.

Toute femme dont le mari, à un titre quelconque, est appelé à servir la collectivité, qu'il s'agisse des affaires publiques ou d'une simple association, lira avec profit cette magnifique plaquette de luxe agrémentée de savoureuses illustrations.

J'AI CINQ ENFANTS... ET MON MARI ne leur est toutefois pas réservé; jeunes gens et jeunes filles y gagneront de judicieux conseils pour l'avenir. Quant aux maris, avec une invitation à un "examen de conscience", ils y trouveront matière à réflexion.

Nouvelle coiffure spéciale pour vous

Pour embellir votre physionomie, pour avoir une coiffure facile à entretenir, avez recours à la compétence de notre personnel.

Appellez aujourd'hui pour retener le jour et l'heure de votre visite.

SALON FLEUR de LYS 21 rue Brassard NICOLET Tél.: 503 Mlle Blandine Lavoie

"J'AI CINQ ENFANTS... ET MON MARI", par le R. P. Emile Legault, c.s.c. - Plaquette de 49 pages, sur papier de luxe. Illustrations de Jean Dufresne. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 25 est rue Saint-Jacques, Montréal 1, Qué. (P.L. 8335) - au prix de \$0.75 (franco 0.80).

Pèlerinage canadien en Europe

Une quarantaine de Canadiens prennent part, du 7 septembre au 29 octobre, au PELERINAGE marial dans les principaux sanctuaires d'Europe, organisé par le Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap. Ces pèlerins s'embarqueront dès samedi dernier le 7 sept., à Montréal sur le paquebot "S.S. Homeric" en direction de Lourdes et de Rome. La direction technique du voyage est confiée à l'Agence Hone.

Ce pèlerinage qui conduira ses membres même en Suisse, est le troisième d'une série de pèlerinages annuels organisés par le Sanctuaire canadien du Rosaire au Cap-de-la-Madeleine. En 1958, au cours de l'année centenaire des apparitions de Lourdes, les Gardiens du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap organiseront plusieurs grands pèlerinages outre-mer, dont deux au printemps et deux autres à l'automne; soit par avion, soit par bateau. Les intéressés peuvent obtenir des renseignements plus précis en s'adressant au Sanctuaire de N.-D. du Cap ou à l'Agence Hone, de Montréal.

A GUADELOUPE

Un autre pèlerinage du Sanctuaire N.-D. du Cap s'organise présentement pour Notre-Dame de la Guadeloupe au Mexique, du 29 novembre au 15 décembre 1957. Ce voyage s'effectuera par avion. (Sur demande, le Sanctuaire ou l'Agence Hone envoie un dépliant détaillé contenant les conditions).

Responsabilité professionnelle

Tout homme exerce une profession ou un métier et cet engagement lui crée des responsabilités particulières. Deux de nos plus puissantes associations professionnelles, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.) et l'Association patronale des Patrons (A.P.I.) tiennent leur congrès ce mois-ci et ils étudieront ces responsabilités afin de les mieux remplir. Pie XII a souvent insisté sur ces devoirs professionnels.

Les Actes Pontificaux ont profité de la circonstance pour publier un fascicule qui contient plusieurs discours du Pape sur ce sujet. Il n'y a pas en effet que les patrons et les ouvriers qui sont soumis à cette loi. On trouvera, entre autres documents dans ce fascicule, une importante allocution du Souverain Pontife adressée à la Police municipale. Ce fascicule se vend 35 sous au secrétariat de l'Institut Social Populaire, 25 rue Jarry ouest, Montréal.

M. Ed. Larocque...

(Suite de la 1ère page)

tion des chasseurs et des pêcheurs de Drummondville sont cordialement invités à ce congrès qui débutera à 9 h. 30 à l'Hôtel de Ville pour se terminer le soir par un banquet au Manoir Drummond.

Funérailles de...

(Suite de la page 16)

té, les élèves du Collège classique, les élèves de l'Ecole Ménagère-Institut Familial et un groupe d'élèves de Pensionnat Notre-Dame de l'Assomption.

Nous sympathisons sincèrement avec la famille de la défunte ainsi que la Communauté des RR. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

Congrès diocésain...

(suite de la 1ère page)

tinuer leur apostolat dans le milieu rural. L'aumônier diocésain tira les conclusions de ce Congrès en invitant les délégués à bien mettre en pratique les résolutions adoptées. On procéda ensuite à l'élection du conseil diocésain qui se composera comme suit pour l'année 1957-58: Présidente, Mme Dominique Goudreau, de Nicolet; vice-pré-

Procurez-vous la NOUVELLE bouteille 28 oz.

GEANTE

DOUBLE COLA

DC-3F

sidente, Mme Camille Parenteau, d'Yamaska; directrices: Mme Roger Prince, de Nicolet, Mme Claude Fréchette, de St-Zéphirin, Mme Maurice Daneault, de Notre-Dame de Pierreville, Mme Joseph Ellyson, de St-Léonard, Mme Elloi Poirier, de St-Samuel, Mme Edouard Martineau, de Ste-Elizabeth, Mme Noé Perreault, de St-Germain, Mme Paul-Emile Ménard, de Ste-Christine, Mme Henri Laurendeau de Ste-Gratude; secrétaire, Mlle Norbert, Mme William Colbert, Suzanne Lefebvre, de Nicolet; trésorière, Mme Léo Vigneault, de Nicolet; propagandiste, Mme Edgard Dolan, de Nicolet.

Outre les autorités religieuses on remarquait à ce congrès: M. Benjamin Manseau, de Ste-Monique, président de l'UCC; Mlle H. Desautels, présidente diocésaine de la Fédération des Institutrices de Drummondville et Mlle Denise Duval, présidente diocésaine de la J.A.C.

Malheureusement, cette belle journée de fête des Fermières a diocèse de Nicolet fut assombrie par un triste accident. Un autobus contenant une trentaine de fermières se dirigeant vers Nicolet, le jour de l'ouverture de ce Congrès a capoté dans le rang St-Louis, près de Ste-Gratude.

Quelques dames ont subi diverses contusions. Mme Roméo Larivière a été conduite à l'hôpital du Christ-Roi, de Nicolet, vers la fin de la journée, pour subir quelques radiographies. L'accident est survenu quand l'autobus a croisé un lourd fardier, sur la route droite du rang St-Louis. Le chauffeur appliqua les freins, mais ne put maîtriser le véhicule qui capota dans les fossés.

L'autobus de la compagnie Hevé Provencher, de Plessisville, fut tiré de sa position par la remorque du garage Germain Massé. Quant aux passagers, on les fit sortir par la porte d'urgence. M. Florentin Provencher, de St-Sylvestre, se porta à leur secours. Les femmes furent accueillies dans les demeures, alors qu'on remplaçait l'autobus sur la route.

Les passagères arrivèrent tout de même, à temps pour le début du Congrès à Nicolet.

La valeur moyenne des terres cultivées au Canada en 1956 s'établissait à \$52 l'acre. La valeur d'avant-guerre (1935-39) n'était que de \$24 l'acre.

Tél. 201

J.-M. Courchesne

confection pour hommes

18, rue Notre-Dame

NICOLET

C. P. 144 Tél. 288

Dr Richard Poirier

Chirurgien-dentiste

27, rue Notre-Dame

NICOLET

Château Nicolet

Brochu et Gibault Prop.

24 chambres. Eau chaude et froide. Cuisine Canadienne. Salle de réception. Repas complets.

34, rue Panet Tél. 118

NICOLET

AVEC LES COMPLIMENTS DE

ALPHONSE MARTIN

GERANT de American Optical Co. Canada Limited

NICOLET, P.Q.

RANCH AUX CHEVREUILS

Plus de 5,000 acres boisés du plus beau territoire d'élevage naturel de chevreuil du Québec. Vainqueur du Sanctuaire Provincial de Chevreuil de Drummond. Sur route asphaltée La Baie, Drummondville, artère centrale Canada-Etats-Unis.

AMATEURS DE CHEVREUILS

TERRAIN A VENDRE — \$150

\$5.00 comptant — \$2.00 par mois

Aucun intérêt — Aucune question. CONSTRUISEZ QUAND VOUS VOUDEZ

10 minutes de Drummondville; 15 minutes de Sorel, Trois-Rivières.

Quantité limitée — Achez aujourd'hui, choisissez votre location, lorsque vous viendrez visiter.

Ecrivez pour information à

L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS

LA BAIÉ — — — — Cté Yamaska, Qué.